

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **mardi, 5 septembre 2017** à 20 :00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval Serge Guimond Clermont Bélanger Roger Lapierre Nelson Cloutier
--------	------------------	-----------	--

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance en faisant part des points à l'ordre du jour aux personnes qui assistent à la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

150-09-2017

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbal
 - 3.1 Procès-verbal/7 août 2017/Acceptation
4. Administration
 - 4.1 ADMQ/Colloque de Zone-2017/Inscription
 - 4.2 Daniel Coulombe Construction inc./Nouveaux bureaux-peinture/Facture 2160
5. Réseau routier
 - 5.1 Travaux à faire
6. Hygiène du milieu
 - 6.1 Journée « Portes Ouvertes »-1^{er} octobre 2017/Usines d'eau potable et d'eaux usées-Édifice municipal
 - 6.2 Site de traitement d'eau potable/Expropriation/Décision/Juillet 2017
 - 6.3 Site de traitement eaux usées/Arbre-Évolution/Plantation d'arbres/Contrat
 - 6.4 Collecte des matières résiduelles/Regroupement/Étude (Coûts partagés)/Facture 7703
7. Centre des Loisirs/Stationnements/Arpentage Côte-du-Sud/Facture CC-17-145

8. Subvention, cotisation & appui
 - 8.1 Association des propriétaires Lac-des-Plaines/Contribution annuelle
 - 8.2 Club du Lac Bringé/Réseau de surveillance des lacs (RSVL)/Contribution annuelle
9. Varia
10. Comptes payés et à payer
 - 10.1 Acceptation
11. Période de questions
12. Levée de la séance

3. **Procès-verbal**

3.1 **Procès-verbal/7 août 2017/Acceptation**

151-09-2017

Procès-verbal/7 août 2017/Acceptation.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

QUE le procès-verbal du 7 août 2017 soit accepté.

4. **Administration**

4.1 **ADMQ/Colloque de Zone-2017/Inscription**

152-09-2017

Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)/Colloque de Zone-2017/Inscription.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu : -

D'accepter l'inscription de la directrice générale au colloque de zone à Montmagny les 13 et 14 septembre 2017 au montant de 105\$.

QUE les frais de déplacement lui seront remboursés.

4.2 **Daniel Coulombe Construction inc./Nouveaux bureaux-peinture/Facture 2160**

153-09-2017

Daniel Coulombe Construction inc./Nouveaux bureaux-peinture/Facture 2160.

Il est proposé par : Monsieur Clermont Bélanger
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

D'accepter la facture de Daniel Coulombe Construction inc. au montant de 8 708.90\$ incluant les taxes pour les services de peinture des nouveaux bureaux à l'Édifice municipal.

5. **Réseau routier**

5.1 **Travaux à faire**

154-09-2017

Réseau routier/Travaux de voirie prioritaires.

Monsieur Nelson Cloutier, conseiller énumère les travaux prioritaires à exécuter sur le territoire :

- Chemin Lac D'Apic : Fossé
- Route Thibault : Fossé et 2 ponceaux
- Lessard Est : Faire les accotements en gravier du nouveau pavage

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu : -

D'exécuter les travaux ci-dessus en priorité.

6. Hygiène du milieu

6.1 Journée « Portes Ouvertes »-1^{er} octobre 2017/Usines d'eau potable et d'eaux usées-Édifice municipal

155-09-2017

Journée « Portes Ouvertes »-1^{er} octobre 2017/Usines d'eau potable et d'eaux usées-Édifice municipal.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

QU'il y aura une journée « Portes ouvertes » aux sites de traitement d'eau potable et d'eaux usées pour la visite des installations ainsi qu'à l'Édifice municipal pour la visite des nouveaux bureaux dimanche, le 1^{er} octobre 2017 de 13h à 15h.

6.2 Site de traitement d'eau potable/Expropriation/Décision/Juillet 2017

156-09-2017

Site de traitement d'eau potable/Expropriation/Décision/Juillet 2017.

CONSIDÉRANT la décision rendue par le Tribunal administratif du Québec, le 10 juillet 2017 dans le dossier d'expropriation pour fins d'utilité publique sur le lot 5 642 902, situé sur la propriété de Monsieur Alain Kirouac;

CONSIDÉRANT QUE suivant cette décision, la municipalité a dû remettre une indemnité de 72 916\$ se détaillant comme suit :

<i>Indemnité immobilière :</i>	
Valeur des parcelles expropriées :	2 565\$
<i>Indemnité accessoire :</i>	
Location du terrain	8 000\$
Construction d'un abri à chevaux	34 191\$
Domage de rapprochement	5 000\$
Modification de la clôture	1 000\$
Achat de balles de foin	660\$
Ramassage de pierres	1 500\$
Troubles et ennuis	20 000\$
Total :	72 916\$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit payer les frais d'expertise de M. Kirouac au montant de 25 161.79\$;

CONSIDÉRANT QU'à ces montants s'ajoutent des intérêts au taux légal sur les indemnités et les frais d'expertise depuis le 13 juin 2015;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu :

D'entériner le paiement de 78 950.73\$ avec les intérêts dus, défalcation faite de l'indemnité provisionnelle de 2 800\$ déjà versée au greffe du Tribunal administratif du Québec en 2015;

D'entériner le paiement de 25 196.26\$ avec intérêts pour les frais d'expertise.

DE puiser ces sommes à même le poste budgétaire de l'excédent de fonctionnement non-affecté.

6.3 Site de traitement eaux usées/Arbre-Évolution/Plantation d'arbres/Contrat

157-09-2017

Site de traitement eaux usées/Arbre-Évolution/Plantation d'arbres/Contrat.

CONSIDÉRANT la demande de participation au *Programme de reboisement social* offert par Arbre-Évolution COOP de solidarité;

CONSIDÉRANT QUE ce programme met sur pied des projets de plantation d'arbres dans des communautés afin de séquestrer le CO2 et réduire l'empreinte écologique générée par une ou plusieurs tierces parties accompagnées par Arbre-Évolution;

CONSIDÉRANT QUE c'est la compagnie Plastique Gagnon de St-Jean Port-Joli qui agit à titre de bailleur de fonds dans ce projet;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

D'autoriser madame la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente de partenariat entre Arbre-Évolution et la Municipalité pour la plantation de 350 arbres prévus le 24 septembre 2017.

QUE des frais de 1 410.74\$ devront être déboursés pour de la fourniture non assujettie à ce programme.

6.4 Collecte des matières résiduelles/Regroupement/Étude (Coûts partagés)/Facture 7703

158-09-2017

Collecte des matières résiduelles/Regroupement/Étude (Coûts partagés)/Facture 7703

CONSIDÉRANT QUE, de par sa résolution 247-12-2016, la municipalité accordait à Chamard Stratégie Environnementales le mandat d'analyser les coûts reliés à la collecte des matières résiduelles par un service regroupé avec les municipalités de L'Islet et St-Jean Port-Joli au coût de 24 231\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE cette étude avait été acceptée dans le cadre du Fonds de développement des territoires de la MRC de L'Islet;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'accepter de payer la somme de 1 057.60\$ représentant la part de la municipalité de St-Cyrille.

7. Centre des Loisirs/Stationnements/Arpentage Côte-du-Sud/Facture CC-17-145

159-09-2017

Centre des Loisirs/Stationnements/Arpentage Côte-du-Sud/Facture CC-17-145

CONSIDÉRANT les travaux d'un stationnement au Centre des Loisirs;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu : -

D'accepter les honoraires professionnels d'Arpentage Côte-du-Sud au montant de 2 973.15\$ incluant les taxes pour le piquetage du futur stationnement.

8. Subvention, cotisation & appui

8.1 Association des propriétaires Lac-des-Plaines/Contribution annuelle

160-09-2017

Association des propriétaires Lac-des-Plaines/Contribution annuelle-2017.

CONSIDÉRANT la demande de subvention de l'Association des propriétaires du Lac-des-Plaines;

CONSIDÉRANT QUE cette subvention sert entre autres aux activités de sensibilisation des propriétaires à l'environnement;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu :

D'offrir une somme de 400\$ à titre de contribution pour permettre à l'association de maintenir leurs efforts pour la protection de l'environnement.

QUE ce montant n'est pas récurrent, il devra faire l'objet d'une autre demande pour l'année prochaine.

8.2 Club du Lac Bringé/Réseau de surveillance des lacs (RSVL)/Contribution annuelle

161-09-2017

Club du Lac Bringé/Réseau de surveillance des lacs (RSVL)/Contribution annuelle

CONSIDÉRANT QUE le lac Bringé fait partie du réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL);

CONSIDÉRANT QUE les membres du club du lac Bringé demandent à la municipalité une aide financière pour les coûts d'analyses de l'eau du lac;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

D'acquiescer à leur demande et de leur remettre un montant de 372\$ en paiement de la totalité des coûts d'analyses pour 2017.

QUE ce montant offert n'est pas récurrent à chaque année, une nouvelle demande devra être adressée à la municipalité pour l'an prochain et les années subséquentes.

9. Varia

Aucun point n'est ajouté au varia.

10. Comptes payés et à payer

10.1 Acceptation

162-09-2017

Acceptation des comptes payés et à payer.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

D'adopter les listes des comptes payés et à payer datées du 5 septembre 2017 au montant total de 89 083.70\$.

QUE cette liste de comptes est disponible pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

11. Période de questions

12. Levée de la séance.

163-09-2017

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Nelson Cloutier que la séance soit levée. Il est 20h50.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, d.g./sec.trésorière